



COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

Une convention multipartite en faveur de la santé des adolescents à Madagascar

Antananarivo, 01 octobre 2012 – Les centres hospitaliers universitaires (CHU) d'Antananarivo, la direction des Instituts de formation paramédicale, la Faculté de médecine d'Antananarivo, le CHU Vaudois (Suisse), l'Unité multidisciplinaire de santé des adolescents et la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne et l'UNICEF ont signé ce jour une convention multipartite portant sur l'amélioration de l'offre de service des soins aux adolescents.

Dans le cadre de cette convention, les CHU d'Antananarivo s'engagent à ouvrir un Centre interdisciplinaire de santé des adolescents au sein de l'Etablissement Universitaire de Soins de Santé Publique d'Analakely (EUSSPA), à aligner les services de santé multidisciplinaire des adolescents aux standards des services amis des jeunes ainsi qu'à former le personnel de santé et d'appui sur les particularités des adolescents, sur leurs besoins spécifiques et sur la communication adaptée aux adolescents.

La direction des Instituts de formation paramédicale, de son côté, s'engage à mettre en œuvre un programme d'enseignement sur la « santé des adolescents » auprès des étudiants en 3ème année d'études paramédicales. Quant à la Faculté de médecine d'Antananarivo, elle s'engage à introduire dans le curricula de la 7ème année d'études médicales, un programme de formation relative à la santé des adolescents ainsi qu'à promouvoir et soutenir la recherche sur la santé des adolescents.

Le CHU Vaudois et l'Université de Lausanne, à travers sa Faculté de biologie et de médecine vont appuyer dans la documentation, la formation et la recherche sur la santé des adolescents. Notamment, ils vont accueillir des médecins, paramédicaux et personnels de soutien malgache au sein de leurs établissements pendant une durée déterminée pour effectuer une formation ou une recherche.

L'UNICEF, qui place la santé et le développement des adolescents malgaches au cœur de ses préoccupations va appuyer techniquement et financièrement la mise en œuvre de cette convention.

« Le groupe d'âge des adolescents de 10 à 19 ans fait face à une variété de menaces sanitaires tels que les problèmes psychosociaux, les maladies infectieuses et somatiques, la santé reproductive, ou encore le VIH/SIDA. Il est important de nous pencher ensemble sur les

besoins particuliers des adolescents afin de préserver leur santé et leur offrir un environnement avec lequel ils vont pouvoir bâtir un avenir plus sûr », a déclaré la Ministre de la Santé Publique.

Madagascar compte plus de 4 millions d'adolescents âgés de 10 à 19 ans, soit 24 % de la population totale. L'adolescence est une période cruciale de la vie. En effet, une partie des maladies survenant à l'âge adulte dépend des comportements adoptés durant l'adolescence. Investir dans l'adolescence reste un impératif afin de consolider les investissements réalisés durant l'enfance.

UNICEF MADAGASCAR/CHUA/www.madagate.com